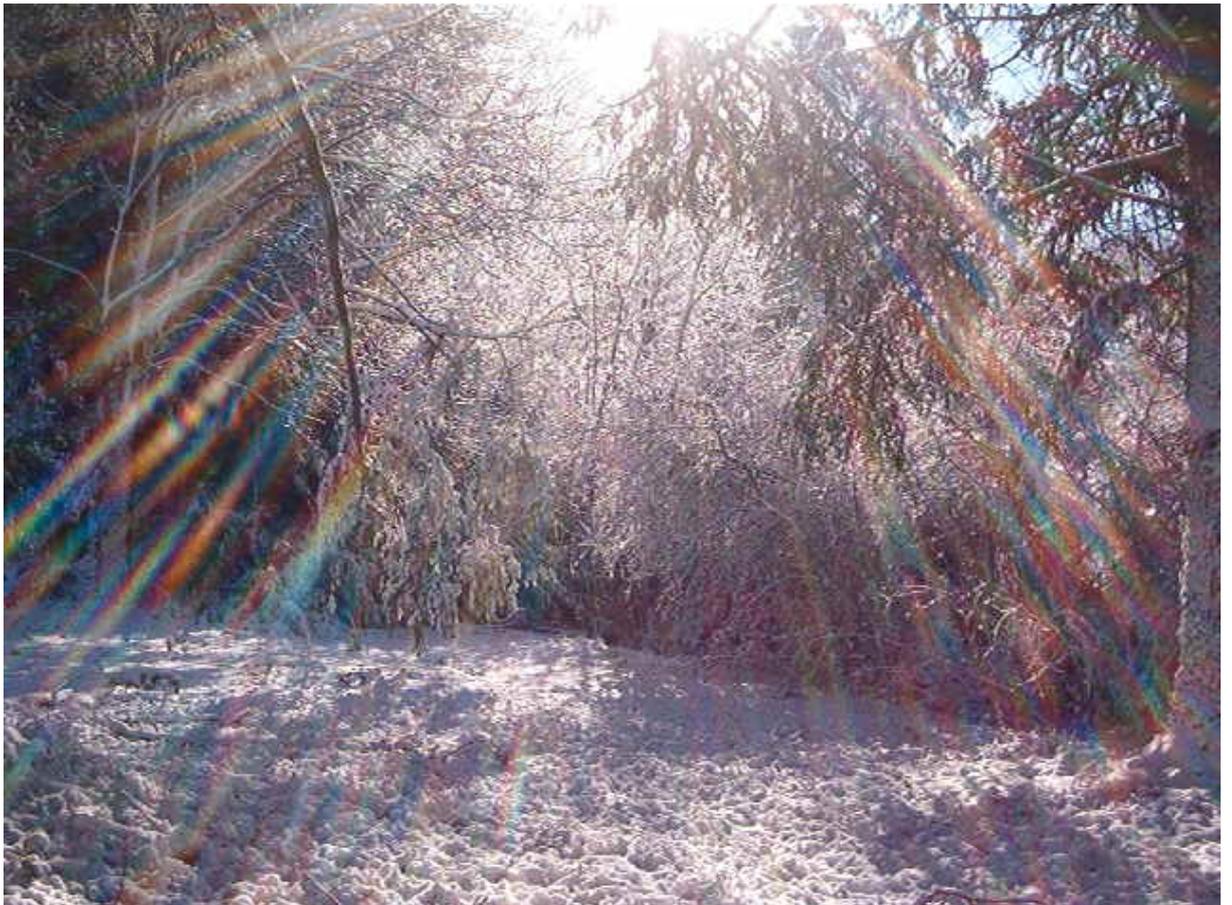




BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2017 !



La Gazette

Le mot du maire

Chers concitoyens,

Comme vous le savez, une préoccupation constante des municipalités successives a été de préserver, mettre en valeur et enrichir notre patrimoine sous toutes ses formes. Forme végétale avec la création de la vigne conservatoire et son cabinet de vigne, grâce à notre ami et ancien adjoint Jacques AUBOURG. Forme paysagère dans la mandature suivante lors de l'élaboration du P.L.U, par Philippe VIAUD notre actuel 1er adjoint. Lequel Plan local d'urbanisme s'attache à préserver -sans y parvenir- le caractère bocager de notre territoire rural. Formes diversifiées lors de la mise en valeur de notre petit patrimoine dit de proximité (croix, chemins de randonnée, fontaines, mares, bascule, place du Chassin, four à pain...). Avec le recul ces éléments revêtent aujourd'hui un caractère évident d'actualité, et, lorsqu'il s'agit de présenter la Commune, c'est à ces éléments caractéristiques qu'il est fait prioritairement référence.

Ce projet de restauration des peintures de l'église s'inscrit donc dans la continuité d'une même politique : préserver et enrichir l'héritage du passé pour le transmettre aux générations futures dans des conditions améliorées en interne et à l'extérieur, contribuer au rayonnement de notre Commune.

Déjà, dans un passé récent, en 2000 puis en 2004, nous avons envisagé la restauration de ces peintures. Des problèmes de calendrier mais aussi de reconnaissance des compétences de l'intervenant par les autorités institutionnelles d'alors faisaient échouer ces deux premières tentatives.

Pour celle qui nous concerne présentement, nous aurions souhaité retenir une entreprise locale, mais, pour des raisons de mieux disance, c'est l'entreprise MARBEL, dont le siège est à CAPDENAC dans le Lot qui a été retenue. Cette entreprise de renommée nationale, spécialisée dans ce type de travaux, pourrait installer ses échafaudages ce printemps pour une durée d'environ 6 mois et participer ainsi à la vie économique locale.

Le plan de financement du projet, dont le montant s'élève à 76 000 €, s'établit comme suit : Une subvention du Fond Départemental

de Restauration du Patrimoine d'un montant de 38 100€ nous a été allouée, elle en assure 50 %. La signature de cette convention de partenariat se fixe pour objectif de financer la plus grande partie des 50% restants. Elle consiste à solliciter un don de l'ensemble des membres de la communauté élargie des Tranzaltiens représentée par les personnes physiques, institutionnelles, culturelles et entrepreneuriales. Cette souscription/participation publique, organisée sous l'égide de la Fondation du Patrimoine est non seulement impérative, elle est également décisive car elle doit permettre de recueillir au minimum la somme de 5 700 €. Cette valeur atteinte, une nouvelle subvention, régionale cette fois (du F.R.P.C.P.), d'un montant d'environ 15 000 € nous serait alors attribuée. L'actuel bonus, lequel peut encore être amplifié, viendra réduire la part restant à la charge du budget communal.

Clé de voûte du plan de financement, le succès de cette présente démarche est donc acquis. Son échec aurait entraîné l'abandon du projet et par la même une grande frustration chez ceux qui l'ont initié tout comme chez ceux qui l'ont soutenu. Sans compter qu'une nouvelle occasion ne se serait présentée de sitôt

Parce-que nous sommes rassurés sur la capacité de la communauté des Tranzaltiens à contribuer par son offrande à la restauration de ce joyau (et l'on ne doute pas qu'elle en retirera fierté et bénéfice), nous vous prédisons pouvoir vous convier à nouveau, dans un an, ici même, dans un décor plus amène.

PS : Réalisé à la demande de plusieurs personnes, ce mot du maire est une reprise actualisée de certains éléments du discours prononcé à l'occasion de la signature de la convention.

Le seuil des 5700 € est dépassé. Pour autant il n'est pas trop tard pour élargir le champ des souscripteurs potentiels de votre connaissance en nous communiquant leur adresse. La part communale en sera d'autant allégée.

Après une année semée d'imprévus, enfin une bonne nouvelle pour entamer 2017 avec confiance et optimisme.

Que cette année électorale vous procure les conditions d'un légitime bonheur

Les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour la nouvelle année.

Christian PAQUIGNON

Notre Commune – Nos rues ont un nom

Qui était : L'abbé CAILLAUD

J.F. XAVIER CAILLAUD est né en 1799, à Charsay commune de Tranzault, dans une famille de cultivateurs aisés. Plus jeune d'une fratrie de quatre enfants il s'est très tôt fait remarquer pour son intelligence. Après des études au collège de la Châtre puis au petit séminaire de Bourges, il fut ordonné prêtre en 1925.

De santé fragile, après avoir enseigné la philosophie avec un talent remarquable pendant 5 ans, il dut se reposer en desservant durant les neuf années suivantes les paroisses de Mers sur Indre et Tranzault.

Nommé Vicaire général du diocèse de Bourges, en 1840, il devait occuper cette fonction durant les 20 années suivantes.

En 1948, à l'occasion de la désignation des candidats à la représentation nationale, le clergé se posa la question de sa participation : Devait-il envoyer des ecclésiastiques à l'assemblée Nationale ? La devise de la république : Liberté Égalité et Fraternité paraissant tout droit héritée de l'interprétation de la parole évangélique d'alors, la réponse fut majoritairement favorable. Le nom de l'abbé Caillaud fut proposé dans le Cher mais des comités et des clubs d'alors s'y opposèrent.

Avec l'assentiment sinon l'appui du cardinal Mgr de Villèle, sa candidature apparut dans l'Indre. Fervent défenseur de la condition ouvrière, démocrate, soutenu par des hommes influents, il ne lui restait plus qu'à manifester sa profession de foi pour que soit entérinée sa candidature. Ce qu'il ne se décida pas à faire laissant et acceptant d'être proposé mais non de se déclarer franchement.

Résolu à ne faire aucune démarche personnelle, s'obstinant dans le mutisme, laissant ses amis se dépenser pour lui, lesquels allaient jusqu'à écrire une lettre aux citoyens censitaires justifiant son absence de profession de foi par : *« Nous ne lui en demanderons point parce que nous le connaissons.... Nous l'avons toujours entendu proclamer, avec la loyauté qui le caractérise, les grands principes que le gouvernement républicain veut aujourd'hui mettre en pratique... Le peuple l'a vu souvent interroger ses besoins, proclamer ses droits, exprimer courageusement son opinion sur les améliorations morales et matérielles que réclamait la position des ouvriers des villes et des cultivateurs de nos campagnes »*.

Cette campagne de soutien démarrée trop tard ne parvint ni à s'étendre ni à se renforcer suffisamment, aussi l'abbé Caillaud n'obtint-il que 5000 suffrages sur les 61000 votants.

« Il eût peut-être été nommé si tous les curés avaient tenu les promesses qu'ils avaient faites de le soutenir énergiquement » On peut en douter. Mais une décision plus prompte, une campagne plus personnelle et plus active lui eussent assuré plus de voix. N'ayant pas souhaité d'être élu, son échec était plus apparent que réel.

En 1857 il fut à la veille d'être promu évêque de Viviers mais une note de l'évêque Fortoul le décrivant : *« Expérimenté, instruit, toutefois d'un esprit et de forme vulgaire »* ruina ses espérances.

Fait chevalier de la légion d'honneur dès 1854, il mourut le 5 juin 1866.

Ps : l'actualité nous interpelle !

Un siècle et demi après avoir vu l'ecclésiastique Caillaud défendre les principes de la République : Liberté Égalité Fraternité, ne sommes-nous pas à la veille de voir un *républicain* défendre les principes de l'ordre moral de triste mémoire : Travail Famille Patrie ?

Christian PAQUIGNON

*V*ie municipale

*C*érémonie du 11 novembre 2016

Une participation toujours plus importante !



La municipalité tient à remercier toutes les personnes présentes pour leur participation à cette cérémonie.

*V*ie municipale

Signature de la Convention pour la réfection des peintures de l'église

La convention avec la Fondation du Patrimoine a été signée le 19 novembre 2016 entre Monsieur Christian PAQUIGNON et Monsieur Arnaud DE MONTIGNY, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine. Cette cérémonie a eu lieu en présence de Monsieur Serge DESCOUT Président du Conseil Départemental, Mme Marie-Jeanne LAFARCINADE, Gérald MARTERE et les représentants du diocèse.



La municipalité tient à remercier l'ensemble des tranzaltiens pour leur présence à cette cérémonie et pour leur générosité.

Vie municipale

Repas des anciens

Cette année encore la commune a convié ses aînés le dimanche 11 décembre 2016 à la salle des fêtes autour d'un déjeuner.

Pour accueillir l'assemblée, et plus particulièrement les nouveaux venus, le Maire a prononcé un discours et s'est soucié des besoins de chacun en termes de services.

Trente-cinq personnes ont participé. Le repas était préparé par le restaurant le Relais d'Angibault de Montipouret

Jacqueline, Claudine, Simone, Chantal et Christian ont assuré le service. Certes le canard était un peu froid, mais il était bon.

Au menu :

- ❖ Kir pétillant
- ❖ Coquilles de saumon
- ❖ Canard à l'orange
- ❖ Gratin dauphinois
- ❖ Salade
- ❖ Fromages
- ❖ Poirier caramel



*Et un grand Hommage aux doyens
Yvette et André.*



Merci Michel pour l'accordéon.

Merci André pour les histoires.

Merci Marie pour les chansons.

Conseil du 7 juillet 2016

- ❖ Adopte le principe de la réfection du bâtiment de l'école et des salles de classe, de même que celui de la non destruction du bâtiment *Grand maison*.
- ❖ Les travaux de réfection de la façade et de la couverture de cet immeuble sont différés.

Conseil du 14 septembre 2016

- ❖ Renouvelle le contrat d'assurance du personnel communal.
- ❖ Prend connaissance du montant (56 906€ HT) des travaux prévus à l'école et du plan de financement correspondant : Subvention FAR : 10 325€ ; DETR : 28 453€ ; Réserve parlementaire : 5 000 € ; auto financement : le reste.
- ❖ Est informé de la requête formulée auprès de la Présidente du SIVU : nécessité de réduire d'un quart la participation financière communale suite à la baisse des charges de travail liées à l'entretien des chemins avec leurs bas-côtés et fossés et des bouchures.

Conseil du 10 novembre 2016

- ❖ Fixe à 5 € le prix de vente du M² du terrain constructible situé route d'Ardentes.
- ❖ Réévalue le prix des repas enfant de la cantine de 2,45 € à 2,60 €.
- ❖ Entérine les propositions d'aide formulées par la commission CCAS.

Conseil du 6 décembre 2016

- ❖ Approuve l'avancement au grade d'adjoint technique 1ère classe de Mme Limousin Arlette à compter du 06-12-2016.
- ❖ Se prononce, après avoir pris connaissance des résultats des mesures de vitesse de passage des véhicules dans le bourg, pour l'étude de faisabilité de la mise en place d'un système de ralentissement.
- ❖ Décide d'exercer son droit de préemption sur l'immeuble sis 8 allée de l'Abbé Caillaud (maison CAYRE).
- ❖ Se prononce pour le maintien des trois points de collecte de tri sélectif installés sur le territoire communal.
- ❖ Invite la commission cimetièrre à une réunion sur site le vendredi 16/12 à 17 heures pour définir les emplacements de tombes à l'état d'abandon.

Etat Civil

Décès : M. Lory Roger le 12.01.16
M. Kanounikof Maurice le 23.01.16
Mme Montois épouse Caussarieu le 17 04
Mme Grenouilloux Bernadette épouse Richard le 06.06.16
M. Renaud Georges Germain le 14.11.16
Mariage : M. Descoutures Maxime et Melle Amade Caroline
Naissance : Melle Maury Mélania

Notre école – Les élèves font leurs numéros !

Cette année nous avons choisi les arts du cirque comme support de notre Projet d'école.

Les élèves ont découvert cet univers en tant que spectateurs lors d'une représentation du cirque Bidon le 16 septembre à Neuvy-Saint-Sépulchre. Le monde extraordinaire du cirque fascine les enfants. Sa richesse et l'enthousiasme qu'il suscite sont une mine d'or à réinvestir dans les apprentissages pour tous les domaines. Un travail important sur le vocabulaire a notamment été mené. Les élèves de CP/CE1/CE2 ont réalisé une exposition qu'ils ont présentée sous le préau de la cour de l'école de Tranzault.

A l'occasion du spectacle de Noël, les enfants ont chanté et dansé aux rythmes du cirque.

2017 verra le passage des élèves du statut de spectateur à celui d'artiste. Pour cela, ils devront s'entraîner physiquement. Les arts de la piste sont l'école du dépassement de soi, de la performance.

Mais ce travail du corps servira aussi l'esprit car ils devront développer leur imaginaire, leur créativité pour construire un numéro poétique.

Enfin, la dimension collective est intéressante pour améliorer le vivre ensemble. Il s'agira pour eux de travailler main dans la main pour présenter en fin d'année un spectacle complet.

C'est donc avec des yeux d'enfants émerveillés et des projets plein la tête que nous vous souhaitons une **belle et heureuse année 2017**.

L'équipe pédagogique



LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)



Une nouvelle année scolaire a commencé pour les enfants du R.P.I. Sarzay/Tranzault/Lys-St-Georges sur le thème de la nature et du recyclage.

Création d'objets divers avec différents éléments de la nature (masque d'automne, attrape-rêves,...).

Un atelier couture a été proposé aux enfants pour créer des décorations de Noël en tissu ainsi que des séances de cuisine (petits fantômes, bonhomme en pain d'épices,...).

Nous avons appris à fabriquer de la pâte à modeler naturelle (1 dose de fécule de maïs, 2 doses de bicarbonate de sodium, 1 dose d'eau, faire cuire le mélange à la casserole à feu doux jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène puis la laisser refroidir). Suivant l'utilisation, vous pouvez y incorporer des paillettes, de la peinture, des colorants.

Aussi, on se divertit en faisant des jeux (collectifs, société,...) en travaillant sur le respect, la tolérance et la solidarité.

Tout cela en passant de bons moments tous ensemble.



L'équipe d'animation



LA GAULE DU LYS



Le bourg
36230 LYS SAINT GEORGES

Je tiens tout d'abord à remercier votre municipalité pour son soutien financier ainsi que pour son engagement dans la vente de nos cartes de pêche à la mairie.

Ces ventes n'ont pu encore commencées. Nous attendons que la Fédération de pêche de l'Indre mette le service en place, ce qui ne devrait plus tarder.



Comme à notre habitude, nous avons effectué des lâchés de truites fariots dans le Gourdon, le Creuzançais et l'Aubord.

Depuis le mois d'octobre nous organisons en collaboration avec l'APPMA d'Aigurande et la Fédération de Pêche de l'Indre un « Atelier Pêche » pour les enfants.

Nos jeunes pêcheurs sont enthousiastes.

Le 20 janvier 2017 vous pourrez, si vous le souhaitez, nous rejoindre à l'assemblée générale qui se déroulera à partir de 20 heures à la salle des fêtes de Lys Saint Georges. Nous ferons le bilan de l'année écoulée et nous vous présenterons nos projets.

Enfin, je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour 2017

Aimé Monjoin
Président de La Gaule du Lys

*V*ie associative et sportive





ASSOCIATION FAMILLES RURALES TRANZAULT-LYS SAINT GEORGES

MAD : 19 personnes aidées sur la Commune de Tranzault et Lys Saint Georges. 7 salariés interviennent régulièrement à leur domicile. En cas de besoin me contacter au 02.54.30.91.65 ou directement au bureau de Neuvy 02.54.30.82.17.

Gymnastique : nous sommes 16 adultes et 1 enfant à nous retrouver tous les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30 sauf pendant les vacances scolaires.

Club de l'amitié : le nombre de participants est en baisse et pas de relève ! Les réunions ont lieu le 2^{ème} jeudi de chaque mois. Le jeudi 12 janvier 2017 nous partagerons la traditionnelle galette des rois avec les enfants et les enseignants du RPI.

Cartes d'adhérents : en 2016 nous étions 40 adhérents. Les cartes sont en vente au prix de 23,00 € pour l'année.

Assemblée générale : elle aura lieu le dimanche 30 avril 2017 à 10 h 30 à Tranzault.

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2017.

Jacqueline FRADET



FOOTBALL CLUB DE TRANZAULT

Pour la deuxième année d'existence le club de foot de BVN se porte très bien il se compose de :

2 équipes U11 dont une féminine

3 équipes U13 dont une féminine

2 équipes U15 dont une féminine

3 équipes U18/19

3 équipes seniors dont une féminine

Soit un total de 207 joueurs, joueuses et dirigeants.

Pour les équipes féminines nous collaborons avec le MAGNY et BAS BERRY (CREVANT, CHASSIGNOLLES...)

Depuis le début de la saison les résultats sont là pour toutes les équipes engagées

LA MAILLOCHE BERRICHONNE

Du côté des Artistes...

Créée depuis janvier 2005, La Mailloche Berrichonne compte aujourd'hui 17 adhérents. De plus en plus nombreux, l'atelier apparaît comme le lieu riche de possibilité en matière de découverte artistique. Ce pour 2 raisons : le savoir voir et une invitation à l'évasion.

C'est à Condé, tous les lundis, 2 heures de sculpture mais pour sculpter quoi ? : Quelles essences ? quel volume ? Mélange de matériaux ? Coloré ? Moderne ? Quelle inspiration ? etc... Alors voici quelques-unes de nos dernières œuvres qui attendent les derniers coups de ciseaux :

- Noyer : « Mini figure de proue », « Notre-Dame de Pellevoisin » (1m05), « Femme Allongée » (bois évidé),
- Hêtre : « Relax »,
- Tilleul : « Premier Pas », « Chat Pilou », un chapeau noir (pour coiffer une tête en grès),
- Frêne : « Felix », « les Amoureux » (grues enlacées),
- Poirier : une guitare, « La Bête et la Belle », « Balloon Dog »,
- Prunier : « Torsade » (1m80),
- Margousier : « J'M'Eclate » (bois en forme de fleur),
- Orme : un mortier (au tour à bois),
- Alisier : « Totom » (avec ces 4 têtes),
- Chêne : « Roble de Navidad », « Un Cœur en hiver »,



On pourrait en citer beaucoup d'autres, toutes plus étonnantes et originales.

Vous nous avez peut-être aperçu :

- en Mai, la Foire aux plants à Mers Sur Indre,
- en Août, « Neuvy a du talent » à Neuvy-Saint-Sépulcre,
- en Octobre, Exposition Artistique à Chéniers (23),

Et si vous nous avez loupé, il est encore temps : rendez-vous chez Mme Augereau (ancienne bijouterie Rue Nationale à La Châtre), où nous avons le plaisir de vous présenter nos dernières créations mise en vitrine.

C'est un bilan une fois de plus très satisfaisant.

Bonne Année 2017,

Les Maillochons



CLUB CYCLISTE VTTTRANZAULT

ADRESSE CLUB : 8 route des deux vallées 36230 TRANZAULT
- Mail : guybrulon@orange.fr
tel : 0254308076 port : 0684173171

Bonjour à tous,

L'année se termine, il est temps de faire le bilan de cette saison 2016.

Pour le club « VTTTRANZAULT » dont je suis le Président, je tiens en mon nom et en celui de tous les licenciés du club, remercier tous ceux qui nous permettent d'exercer ce sport sur toutes les routes du département, de la région et même au-delà, en premier lieu la municipalité qui nous soutiens depuis toujours financièrement et en matériel lorsque nous en avons besoin pour nos organisations assez nombreuses tout au long de l'année.

Nous de notre côté nous faisons le maximum pour porter le plus haut possible les couleurs locales et tous les résultats de l'année en sont le témoignage.

Comme déjà mentionné dans la gazette précédente de nombreux titres et podium sont venus récompenser un certain nombre de licenciés du club.

Cette année nous avons passés la barre des 60 licenciés qui augmente chaque saison et qui en sera de même la saison prochaine puisque pas moins de 12 nouveaux licenciés vont venir renforcer le club, ce qui va nous permettre d'envisager la suite avec beaucoup d'optimisme.



Le 11 novembre, nous avons organisé la TRANSBERRICHONNE qui une fois de plus a été un très beau succès avec 357 participants et je remercie les propriétaires de bois ou terrains privés, qui nous permettent de passer chez eux pour cette occasion

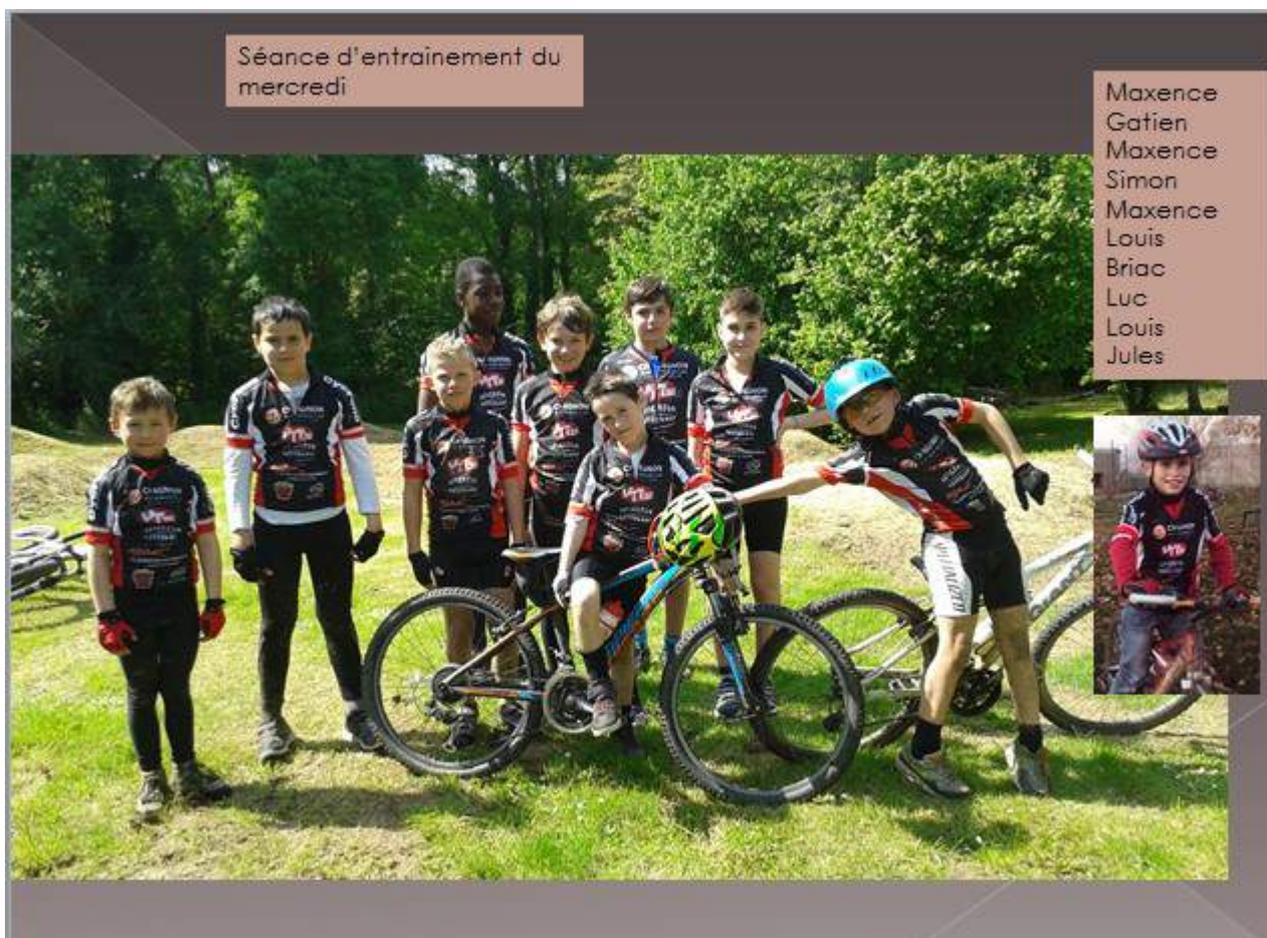
Pour la saison prochaine plusieurs organisations sont déjà programmées :

- ❖ LE CYCLO CROSS LES 2 JOURS DU PLAN D'EAU DE NEUVY ST SEPULCRE les samedi 28 et dimanche 29 janvier 2017, épreuve inédite dans la région en 3 étapes.
- ❖ L'épreuve de VTT au CHASSIN pour les jeunes des écoles de vélo.
- ❖ Le prix de la Municipalité de Mers sur Indre.
- ❖ Une course également à TRANZAULT en remplacement ISSOUDUN / TRANZAULT qui disparaît du calendrier pour une question de budget à mon grand regret car la saison passée 130 coureurs étaient au rendez-vous.

De nouveaux projets d'organisations sont en cours d'étude avec notamment le départ et l'arrivée du TOUR DU VAL DE BOUZANNE à TRANZAULT

TOUTE L'EQUIPE DIRIGEANTE ET TOUS LES LICENCIES DU CLUB SOUHAITENT A TOUTES ET TOUS UNE TRES BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2017.

Le Président Guy BRULON





CLUB INTERCOMMUNAL D'INFORMATIQUE



20 ans ?

***C'est 10 ans de cheminement
avec 10 ans d'expérience !!!***

10 ans de cheminement :

C'est en 1996, la genèse de notre club informatique, résulte de la combinaison entre la perspicacité d'une institutrice du RPI Lys-Sarzay-Tranzault : Mme Sylvie Baldens, et son souhait de faire entrer l'outil informatique dans l'école, du dynamisme des parents d'élèves qui n'ont pas hésité à s'impliquer pour récupérer quelques sous, du soutien financier du Club Jardins d'Antan, de la complicité de la municipalité de Tranzault et du dévouement de nos premiers formateurs : Bernard Malécot de Lys Saint Georges, de Marc Besse de Sarzay, de Jean Paul Pérot de Neuvy Saint Sépulchre, de Régis Jonckheere et Jean Chia de Tranzault.

C'est en 2000, la sortie du matériel informatique des classes du RPI, son installation dans les anciennes archives de la mairie de Tranzault et sa première liaison Internet.

C'est l'embauche en 2006 de Jean comme formateur, mais aussi en tant que technicien pour la maintenance de notre matériel et celui des adhérents.

C'est en 2016, notre volonté de donner à toute personne novice la possibilité d'accéder à l'outil informatique. Et donc de mettre en place une permanence le mercredi de 10h30 à 11h30 où tout habitant de la commune de Tranzault (*dans un premier temps*), pourra venir chercher conseil ou simplement se connecter à Internet.

10 ans d'expérience :

C'est de constater que l'informatique est présente dans beaucoup d'aspects de la vie quotidienne, et cependant une part importante de la population en est souvent exclut.

Pour que la fracture numérique ne soit pas une fatalité, nous développons des modules d'apprentissage prenant en compte les besoins et les attentes spécifiques en informatique de chacun.

C'est désacralisé l'ordinateur et son environnement, par une approche simple et ludique.

C'est le sens de la pédagogie, de l'écoute, du respect et d'une dose de patience de la part de notre formateur,

Il intervient chez vous ou au local, il s'adapte à vos problèmes, à votre vitesse de compréhension, et surtout, il insiste précisément sur ce que vous ne comprenez pas.

C'est la volonté d'apporter et de proposer à chacun, et au plus près de chez lui, notre savoir-faire.

En 2016, c'est la collaboration avec l'Association pour le Développement et la Maîtrise de l'informatique (*ADMI de Neuvy Saint Sépulchre*), pour dispenser des cours aux habitants de la commune.

C'est la possibilité aussi, pour tous de participer gratuitement aux "ateliers" : moment de partage, d'échange de connaissances et d'expérimentations entre adhérents.

Aperçu de nos activités

Formation

- découvrir Windows, Linux, MAC
- utiliser Word, Excel, LibreOffice, ...
- entretenir son PC
- composer des cartes de vœux, des brochures, des affiches, ...
- concevoir des diaporamas, des vidéos, ...
- créer des pages Internet

Animations

- généalogie
- jeux en réseau
- numérisation de vinyles
- photo-numérique
- réseaux sociaux
- imprimante 3D

Assistance Technique à Domicile

- mise en route matériel
- entretien ordinateur
- dépannage
- formation, ...

Pour tout renseignement concernant le Club,

Ginette : 02 54 31 05 58

Pour une formation un conseil, ou un dépannage,

Jean : 02 54 31 31 71

*Questionnaire réalisé en 1999
par des enfants du Club
Informatique*

Reporters en herbe

**Benjamin, Pierre, Arnaud
et Mathieu ont posé
quelques questions à leur
entourage :**

Vous a-t-il été facile
de vous initier à
l'ordinateur ?

- 1-Non, cela n'a pas été évident, surtout que j'étais tout seul. J'ai appris à l'aide de livres.
- 2-Oui, avec les cours que j'ai reçus au club, mais je trouve que je ne suis pas encore performante.
- 3-Oui, grâce à une initiation au club, plus des recherches personnelles.
- 4-Oui, également grâce au cours du club informatique qui sont très bien structurés. Cependant, il me manque la vitesse de frappe et une pratique régulière.

Aujourd'hui, vous
servez d'un ordinateur,
vous serait-il possible de
vous en passer ?

- 1-Non, il est devenu un outil indispensable pour mon travail. Je prépare mes cours, relève des articles dans des revues et les répertorie par thèmes, auteurs...

- 2-Oui, parcequ' au travail, je passe près de 8 h devant un écran d'ordinateur.
- 3-Oui, à condition de laisser aussi de côté tous mes implications dans différentes associations.
- 4-Oui, c'est avant tout un outil de travail qui pourrait être remplacé par un papier, un crayon, une calculatrice...

Si vous aviez plusieurs
jeux à votre disposition,
lequel choisiriez-vous ?

- 1-J' aime les jeux de voitures de course et d'avions. Mais j'apprécie aussi une bonne partie d'échecs.
- 2-J' ai un jeu, Free-cel, ce sont des cartes.
- 3- Je ne sais pas, car je n'ai que peu d'occasions d'essayer des jeux.
- 4-Je ne suis pas passionnée par les jeux, mais je préfère le logiciel Print Artiste.

Avez-vous Internet ?
En êtes-vous satisfait,
ou envisagez-vous de
le prendre ?

- 1-Je pense m'y abonner en janvier 2001. Tout m'intéresse. J'imagine que plus tard, tout le monde l'aura.
- 2-Peut-être, pour les besoins scolaires de ma fille.
- 3-Non, mais il faut que je m'initie.
- 4-Je ne possède pas Internet car je pense que cela revient cher. Cependant, je pense que c'est un formidable outil de documentation dans tous les domaines.

1-Le Papa de Benjamin ;2-Claudine ;3-Jean ;4-Muriel.

Manifestations à venir



St Vincent, St Blaise le 28 janvier 2017 A Tranzault

La célébration débutera à 18h00 à l'église de Tranzault et sera suivie de la procession accompagnée des vieillards.

Les festivités seront poursuivies vers 19h30 à la salle polyvalente où se tiendront le vin d'honneur et la distribution des pains bénis.

Un dîner dansant clôturera la fête à partir de 21h00

Au menu :

Kir

Duo de terrines de cerf et salade de chou blanc aux lardons

Jambon au Porto et sa garniture

Duo de fromages sur son lit de verdure

Poirier

Café

Prix de la carte comprenant un pain béni et le repas dansant : 20 €

Repas enfant (jusqu'à 12 ans) : 10 €

Pain béni seul : 4 €

Réservations au 02.54.30.90.79 (avant le 20 janvier 2017)

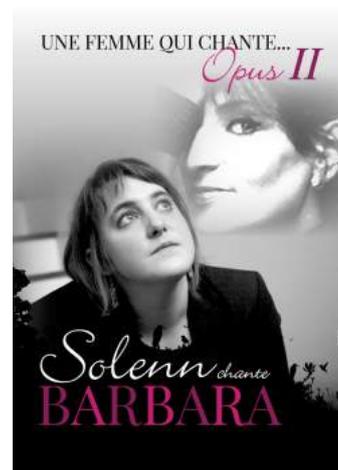
Venez nombreux



Vendredi 7 avril 2017 – 20 h 30

Salle des Fêtes - Tranzault

Concert hommage à Barbara
«UNE FEMME QUI CHANTE» - Opus II



Barbara avait coutume de dire « Moi, je suis juste une femme qui chante... », et c'est cette phrase qui a tout naturellement été reprise comme titre pour le récital créé par trois amis musiciens afin de lui rendre hommage.

C'est dans le but de faire découvrir ou redécouvrir l'immense artiste qu'était Barbara qu'ils ont décidé de monter un premier récital. En effet Barbara n'est que trop peu reprise quand on pense au gigantesque répertoire qu'elle laisse derrière elle. Trop peu de gens connaissent la richesse de ses chansons. Ils veulent donc, le temps d'une soirée, replonger le spectateur dans l'univers de la « longue dame brune ».

C'est dans la juste intimité d'une voix, d'un accordéon et d'un piano que le trio vous fera découvrir ou redécouvrir ses magnifiques chansons.

Le répertoire de Barbara étant si vaste et le premier spectacle ayant connu un franc succès, ils ont décidé de repartir à l'aventure, sur les routes, avec un tout nouveau spectacle, « Une femme qui chante Opus 2 » avec un nouveau programme totalement inédit.

LE TRIO

Ces trois musiciens professionnels sont tous issus de formations classiques et/ou jazz au conservatoire. Romain Théret en percussions, batterie et claviers ; Maxime Descoutures à l'accordéon et au saxophone ; Solène Gérard au violon, chant classique et jazz.

Romain Théret travaille désormais pour de grosses maisons de production parisiennes (Warner, Lagardère...) où il crée des arrangements pour des albums à sortir ou accompagne divers artistes reconnus (Tal, Christophe Maé, Vigon...). Il travaille également dans le cinéma où il compose ou fait les arrangements pour des musiques de film (Guillaume Canet, Dany Boon etc...)



Maxime Descoutures touche un peu à tout, est curieux de tout. Tantôt la composition pour des longs ou courts métrages, tantôt l'électro ou encore le musette. Il se produit régulièrement avec ses deux acolytes dans divers projets musicaux à l'accordéon et au saxophone. Il écume également les routes pour faire danser les gens au son de son accordéon à l'occasion de thés dansant ou autres animations.

Après ses études au conservatoire, **Solène Gérard** a suivi une formation dans une grande école parisienne de chanson française ce qui a contribué à lui donner cet amour de la chanson française, des mots qui chantent et des mélodies inventives. Elle a tout naturellement créé ses propres compositions alliant tout ce qui lui plaît : La chanson française et le jazz. Elle travaille dans divers projets en tant que chanteuse touchant tous les styles (jazz, funk, rock, variétés ect...), mais également en tant que choriste (comédie musicale « Les dix commandements » par exemple).

Tarif : 10€

Informations et réservation : 09.80.94.50.94 / reservation.barbara@gmail.com

Les artistes remercient par avance la Commune de Tranzault et la Spedidam pour leur partenariat.

STE GENEVIÈVE

SAMEDI 7 JANVIER 2017

Concours de Belote

Salle des fêtes

Inscriptions à partir de 19H30

DIMANCHE 8 JANVIER 2017

A partir de 15 H 30

Thé dansant de Ste Geneviève

Animé par Jacques et Caro

Venez nombreux déguster la galette des rois entre amis

SALLE DES FETES ENTREE GRATUITE

LES BRANDONS 2017

Samedi 4 et Dimanche 5 mars 2017



Il est vivement conseillé de réserver auprès des membres du Comité des Fêtes. Merci

Informations pratiques – Salon des seniors

SALON DES SENIORS ET DE L'AUTONOMIE

les 31 mars et 1^{er} avril 2017

Hall des expositions de Belle-Isle à Châteauroux de 10h à 18h

Pour la 8^e édition du Salon des Seniors et de l'Autonomie, le Département de l'Indre, fidèle partenaire du Salon, met en place un véritable espace d'information, d'orientation et d'accompagnement afin de renseigner les seniors et leur famille.

Le Département de l'Indre au cœur du salon

Vous pourrez retrouver sur le stand du Département de l'Indre le **Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)** du Département de l'Indre et la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**.

Espace CLIC

La Commission Locale d'Information et de Coordination (CLIC) propose sur son stand de délivrer au public toutes les informations utiles à destination des seniors de l'Indre : maintien à domicile, établissement d'hébergement, aide personnalisée à l'autonomie (APA), services, prestations, etc... Le site **www.senior36.fr**, développé par le Département, est librement accessible sur le stand pour permettre aux visiteurs de compléter leur information.

Espace MDPH

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) apporte tous les renseignements nécessaires en matière d'aide aux personnes handicapées : dispositifs d'aide, logement, emploi... Véritable guichet unique pour toutes les démarches liées aux diverses situations de handicap, la MDPH est composée d'une équipe pluridisciplinaire, médicale et sociale, visant à accompagner le projet de vie de chaque personne handicapée.

Informations pratiques – Maintien à domicile

présenceverte Solutions de téléassistance
N°1 en France

Activ'zen
Libre de vivre chez soi en toute sécurité

- ✓ Une assistance 24h/24 et 7 jours/7
- ✓ Une démarche simple pour des secours immédiats
- ✓ Un matériel performant installé par nos professionnels à votre domicile
- ✓ Des agences partout en France

Activ'mobil
La liberté en toute sécurité

Votre agence Présence Verte à Châteauroux
33-35 rue de Mousseaux
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 29 45 42

N° Cristal 09 69 39 38 38
www.presenceverte.fr

Informations pratiques – Locations de vacances et gîtes

Locations de vacances et gîtes – classement en étoiles

Vous avez une maison de vacances (gîte, location saisonnière...) et vous souhaitez une certification aux mesures avantageuses sur le plan fiscal et commercial, alors demandez le classement en étoiles de votre hébergement (validité de 5 ans)

Pourquoi classer son hébergement en meublé de Tourisme ?

1. **Réduire son impôt sur le revenu (Régime Micro-BIC) :** 71 % de votre chiffre d'affaires Brut est non imposable (au lieu de 50 %) et les 15.10 % de contributions sociales seront donc calculés sur 29 % de votre chiffre d'affaires (au lieu de 50 %)
2. **Améliorer la reconnaissance clientèle :** Possibilité d'être agréé par l'ANCV et de rassurer les clients avec une certification reconnue
3. **Améliorer la promotion de son hébergement :** Votre location pourra figurer dans les brochures et les sites Web des Offices de Tourisme alors que souvent les hébergements non classés n'y figurent pas. Vous serez aussi référencé sur le site National www.atout-france.fr

Le service « Expert » des Gîtes de France met son savoir-faire et son expérience au service de tous les hébergeurs, quel que soit leur statut ou leur appartenance à un groupement, une enseigne ou un label.

Prix valable pour l'Indre (prix H.T - association non assujettie à la TVA : 200 € pour un meublé jusqu'à 6 personnes, 250 € jusqu'à 10 personnes et 300 € pour les autres (classement valable 5 ans)

Exemple sur 1 an : Maison de 6 personnes – chiffre d'affaires de 5 000 €

	Sans classement étoiles	Avec classement étoiles
Chiffre d'affaires imposable	2500 €	1450 €
Contributions sociales	387.50 €	224.75
Coût du classement en étoiles	0 €	40 €

Renseignement au 09.72.47.50.93 ou info@gites-de-france-indre.com

178 Avenue des Marins – 36000 CHATEAUROUX



Informations pratiques – Elections



Informations pratiques – JDC

JDC
JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Bientôt 16 ans, pensez au recensement.

MA JDC SUR MOBILE
VOTRE APPLI JDC EN UN CLIC !

- TROUVER**
Géolocalisez-vous et identifiez la structure la plus proche de chez vous.
- PRÉPARER MA JDC**
Vous souhaitez vous faire recruter ? Vous avez une double nationalité ? Contactez-nous sur toutes les situations particulières pendant la JDC.
- LE JOUR J**
Retrouvez toutes les informations pratiques sur le déroulement de votre Journée (adresse, horaires, programme de la journée...).
- APRÈS MA JDC**
Informez-vous sur le recrutement et les aides proposées par la défense.

Pour télécharger l'application directement depuis votre smartphone, scannez le QR Code ci-dessus ou rendez-vous sur www.defense.gouv.fr/jdc

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Participez aux actions menées par le CPIE Brenne-Berry !

Le CPIE Brenne-Berry propose depuis plusieurs années des actions en direction de tous les habitants de l'Indre pour leur faire découvrir la nature proche de chez eux ou leur faire partager leurs pratiques de jardinage au naturel.

En 2017, vous êtes invités à participer gratuitement à deux actions :

- « **Ça lézarde dans mon jardin** » pour découvrir et protéger les Reptiles présents dans son jardin



Cette opération a pour objectif de faire découvrir à toutes les personnes volontaires les Reptiles présents dans leurs jardins et les moyens de protéger ces espèces menacées.

Adrien Métivier, animateur nature au CPIE Brenne-Berry, mènera une campagne d'inventaire des Reptiles chez les particuliers de l'Indre grâce à deux visites, l'une en avril, l'autre en juin 2017. Lors de ces visites, il apportera des conseils pour l'aménagement de votre jardin afin de favoriser la présence et la sauvegarde de ces espèces.

Si vous êtes intéressé ou si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à le contacter dès maintenant au 02 54 39 28 95 ou à l'adresse adrien-metivier@cpiébrenne.org.

- « **Bienvenue dans mon jardin au naturel** » pour partager ses astuces de jardinage au naturel



Le CPIE Brenne-Berry coordonne l'événement national « Bienvenue dans mon jardin au naturel » depuis 2013 dans l'Indre et depuis 2016 dans le Cher également. À cette occasion, des jardiniers n'utilisant pas de produits chimiques (ni engrais, ni pesticides) ouvrent leur jardin au public le temps d'un week-end pour partager leur passion et leurs pratiques du jardinage au naturel (paillage, auxiliaires...). Cette année l'ouverture des jardins au public aura lieu le week-end du 10 et 11 juin 2017.

Cet événement rencontre un vif succès puisque 37 jardins ont ouvert leurs portes en 2016 avec plus de 1800 visites. **Si, vous aussi, vous souhaitez ouvrir votre jardin en 2017, vous pouvez contacter dès maintenant Jérémie Bouillaud au 02 54 39 29 15 ou par mail à jeremy-bouillaud@cpiébrenne.org.**

Vous avez la parole

Pour une vie en commun.

Nous possédons presque tous des animaux de compagnie, de garde, de basse-cour et autres auxquels nous sommes très attachés.

De nombreux incidents sont survenus ces derniers temps concernant des chiens : agressions et morsures de promeneurs, attaques suivies de mort sur des animaux de compagnie, intrusions dans des propriétés privées, etc.....

Afin de respecter la tranquillité de chacun et de nos villages, merci à nos amis propriétaires de chiens de bien vouloir les promener en laisse avec muselière si besoin, de vérifier l'état des chaines s'ils sont attachés et celui des clôtures s'ils sont enfermés.

Claudine Bayle

Des entreprises près de chez vous

Une nouvelle entreprise a vu le jour le 1^{er} septembre sur Tranzault, en effet Adrien Mhun s'est installé officiellement en tant que maçon.



Informations pratiques

Secrétariat de Mairie

Mardi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h30

Judi de 15h à 18h30

Vendredi de 9h30 à 12h

Samedi de 9h30 à 12h

Déchet'
TRI TRIONS,
RECYCLONS,
INVENTONS,
POUR DEMAIN

Horaires d'ouverture

Vendredi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Bricolage, jardinage :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont totalement interdits en dehors des horaires suivants :

- Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.
- Dimanche et jours fériés : 10 h 00 à 12 h 00.

Ramassage des poubelles :

Le ramassage des poubelles a lieu une fois par semaine sur la commune de Tranzault le mardi matin. *Les poubelles doivent être sorties avant 6h30 le jour du ramassage ou la veille au soir.* En dehors cette période nous vous remercions de ne pas laisser de sacs poubelles sur le bord de la route.

Quelques rappels sur le TRI sélectif

Collecte sélective en apport volontaire	
Bac jaune	Briques alimentaires, petits emballages carton, bouteilles plastiques (y compris huile), boîtes de conserve, flacons plastiques, canettes alu, aérosols ménagers, barquettes alu ...  <i>Ecrasez bien les bouteilles, briques de lait... pour que le conteneur ne se remplisse pas trop vite !</i> 
Bac bleu	Journaux, revues, magazines, papiers secs et sans emballages plastiques 
Bac vert	Contenants en verre sans bouchons ni capsules ni couvercles 
À la déchetterie	Métaux, déchets verts, gros cartons, matériels électriques et électroniques, déchets toxiques en petites quantités, pots et aérosols de peinture, solvants, diluants, huile de friture, huile de vidange, encombrants, gravats, vêtements, chaussures, jouets, piles, batteries, verre à vitre, ampoules, néons... 

Non recyclable
A jeter dans votre poubelle

Barquettes en polystyrène
Films et sachets plastiques
Emballages plastiques
Blisters en plastique
Couches culottes
Papier peint
Papier cadeau
Petits pots de produits laitiers
Vaisselle (faïence, porcelaine et verre)
Sacs aspirateur
Chiffons sales

Un doute ?
Jetez dans votre poubelle d'ordures ménagères

Déchets refusés
(y compris à la déchetterie)

Pneus
Radiographies
Médicaments
Cartouches d'imprimante (les mairies de Neuvy et Cluis les collectent)

La commission "Gazette" remercie les rédacteurs de chaque article
Le prochain numéro paraîtra le 1^{er} Janvier 2017. La date limite de réception des articles est fixée au **10 juin 2017**.

catherine.flechaire@orange.fr

Tél. 06.79.40.34.49 – 02.54.31.33.07

Je suis à votre disposition pour toutes suggestions ou informations complémentaires.